

RCS : BAR LE DUC

Code greffe : 5501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAR LE DUC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00108

Numéro SIREN : 338 143 670

Nom ou dénomination : MILER PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2019 sous le numéro de dépôt B2019/002498

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n° de dépôt : **B2019/002498**  
n° de gestion : **1997B00108**  
n° SIREN : **338 143 670 RCS Bar le Duc**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Bar-le-Duc certifie avoir procédé le 22/10/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

MILER PARTICIPATIONS - Société par actions simplifiée  
Zone Commerciale de Salvange 55000 Savonnières-devant-bar -FRANCE-

**date de clôture : 31/03/2019**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les événements RCS suivants :

**Dépôt des comptes annuels**



149950



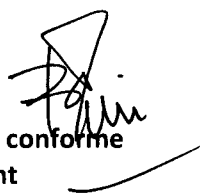
149950

**Miler Participations**  
**SAS au capital de 141.312 Euros**  
**Siège social : Zone Commerciale de Salvanges**  
**Savonnières devant Bar (Meuse)**  
**338.143.670 RCS Bar-le-Duc**

---

**Comptes annuels**  
**arrêtés au 31 mars 2019**

Pour copie certifiée conforme  
Le Président



Liasse fiscale

DGFIP N° 2050 SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS MILER PARTICIPATIONS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12	
Adresse de l'entreprise : ZONE COMMERCIALE DE SALVANGES 55014 BAR LE DUC		Durée de l'exercice précédent : 12	
Numéro SIRET : 33814367000028			Neant <input type="checkbox"/>
		Exercice N clos le : 31/03/2019	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	CT
Autres participations		CU	CV
Créances rattachées à des participations		BB	BC
Autres titres immobilisés		BD	BE
Prêts		BF	BG
Autres immobilisations financières *		BFI	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
Matières premières, approvisionnements		BL	BM
En cours de production de biens		BN	BO
En cours de production de services		BP	BQ
Produits intermédiaires et finis		BR	BS
Marchandises		BT	BU
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW
Clients et comptes rattachés (3) *		BX	BY
Autres créances (3)		BZ	CA
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres .....)		CD	CE
Disponibilités		CF	CG
Charges constatées d'avance (3) *		CH	CI
TOTAL (III)		CJ	CK
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Écarts de conversion actif (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	CV
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété :		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS MILER PARTICIPATIONS		Neant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....141.312...)	DA	141 312		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .....	DB	47 543		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	14 131		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation de cours <input type="checkbox"/> BI )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants <input type="checkbox"/> EJ )	DG	1 865 755		
	Report à nouveau	DH	557 035		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	36 099		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		<b>TOTAL (II)</b>	DL	2 661 875	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (III)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (+)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 926 944		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	261 537		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	18 516		
	Dettes fiscales et sociales	DY	58 541		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	200 000		
Autres dettes	EA	116 335			
Compte regul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	2 581 873		
	Écarts de conversion passif *	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	5 243 749		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	EB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	957 875			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	193			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 - Etat obligatoire

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MILER PARTICIPATIONS		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/>		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		619 628	FI	619 628		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	619 628	
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	20 209	
	Autres produits (1) (11)			FQ	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	639 838
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises) *			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	71 848	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	12 185	
	Salaires et traitements *			FY	353 278	
	Charges sociales (10)			FZ	140 195	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	6 003	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	583 510	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	56 328	
opération: voir tableau	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	5 281	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	1 922	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	7 203	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	3 786	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	3 786	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	3 417	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	59 745	

(RÉFÉRENCES : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 - Etat préparatoire



## ANNEXE LEGALE AUX COMPTES ANNUELS

### PREAMBULE

La société MILER PARTICIPATIONS est une société holding.

Le total du bilan de l'exercice clos au 31/03/2019 avant affectation du résultat est de 5 243 748,69 € et le résultat net est un bénéfice de 36 099,21 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le Président.

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- les dispositions du règlement 2018-08 du 11 Décembre 2018 homologué par arrêté du 30 Décembre 2018 modifiant le règlement ANC relatif au plan comptable général
- les articles L 123-12 à L 123-28 du Code du Commerce
- les règlements CRC 2004-06 et 2002-10

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

### 1.1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations, après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus).

### 1.2 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### 1.3 – CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les produits et charges non facturés au 31 mars mais se rapportant à des prestations de l'exercice font l'objet d'une comptabilisation en factures à établir ou en factures à recevoir.

#### 1.4 – COMPTABILISATION ET PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement. Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La société a comptabilisé dans ses comptes au 31 mars un CICE de - 600 €. Le CICE a été comptabilisé en réduction des charges sociales comme l'autorise l'Autorité de Normalisation Comptable (note d'information du 28 février 2013).

**FAITS CARACTERISTIQUES**

**2 – AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

Intégration fiscale de la société SAS CORNILLON à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018.

**3 – ELEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Il n'y a aucun évènement significatif post clôture.

## NOTES SUR LE BILAN - ACTIF

## 4 – ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL</b>			
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	5 301 452		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
<b>TOTAL</b>	<b>5 301 452</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 301 452</b>		

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>				
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			5 301 452	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>			<b>5 301 452</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>5 301 452</b>	

## 5 – ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	135 209	135 209	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	209 644	209 644	
- T.V.A	3 611	3 611	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	360 773	360 773	
Débiteurs divers	3 227	3 227	
Charges constatées d'avance	2 920	2 920	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>715 384</b>	<b>715 384</b>	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

## 6 – PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	135 209
Autres créances (dont avoirs à recevoir : 0 €)	8 508
Disponibilités	1 330
<b>TOTAL</b>	<b>145 047</b>

## 7 – CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Charges
Charges d'exploitation	2 920
Charges financiers	
Charges exceptionnels	
<b>TOTAL</b>	<b>2 920</b>

## NOTES SUR LE BILAN - PASSIF

## 8 – COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	8 832	16
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	8 832	16

Commentaires : il n'y a qu'une seule catégorie de titres composant le capital social

## 9 – TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Capital social	141 312			141 312
Primes liées au capital	47 542			47 542
Réserve spéciale de réévaluation	14 131			14 131
Réserve légale				
Réserve plus-value				
Réserves diverses	1 865 755			1 865 755
Report à nouveau		557 035		557 035
Distribution de dividendes				
Subventions d'investissements				
Provision pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>557 035</b>	<b>36 099</b>	<b>557 035</b>	<b>36 099</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 625 776</b>	<b>593 134</b>	<b>557 035</b>	<b>2 661 875</b>

## 10 – ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL Provisions réglementées</b>				
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
<b>TOTAL Provisions</b>				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	1 440 001			1 440 001
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
<b>TOTAL Dépréciations</b>	1 440 001			1 440 001
<b>TOTAL GENERAL</b>	1 440 001			1 440 001
Dont dotations et reprises				
- d'exploitations				
- financières				
- exceptionnelles				

La provision de 1 440 001 € concerne une dépréciation des titres de participation de la SAS BARROISGAZ.

**11 – ETAT DES ECHEANCES DES DETTES**

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	193	193		
- plus d'un an	1 926 750	302 752	1 231 906	392 092
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	18 516	18 516		
Personnel et comptes rattachés	20 876	20 876		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 314	27 314		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	4 146	4 146		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	6 205	6 205		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	200 000	200 000		
Groupe et associés	261 537	261 537		
Autres dettes	116 335	116 335		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 581 873</b>	<b>957 875</b>	<b>1 231 906</b>	<b>392 092</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	73 371			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

**12 – CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR**

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	315
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 346
Dettes fiscales et sociales	30 157
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : 110 335 €)	116 335
<b>TOTAL</b>	<b>165 154</b>

**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

**13 – VENTILATION DU CHIFFRE D’AFFAIRES NET**

Répartition par secteur d’activité	Montant
Prestations de services	619 628
<b>TOTAL</b>	<b>619 628</b>

Répartition par marché géographique	Montant
France	619 628
<b>TOTAL</b>	<b>619 628</b>

**14 – HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Honoraires figurant au compte de résultat	Montant HT
Honoraires de certification des comptes	3 800
Honoraires des autres services	
<b>TOTAL</b>	<b>3 800</b>

**15 – REMUNERATION DES DIRIGEANTS**

La rémunération des organes de direction n’est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

**16 – INCIDENCES DES EVALUATIONS DEROGATOIRES**

	Montant
Résultat de l’exercice	36 099
Impôt sur les bénéfices	23 646
Résultat avant impôts	59 745
Variation des provisions réglementées :	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)	59 745

**17 – VENTILATION DE L’IMPOT SUR LES BENEFICES**

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	59 745	23 646
Résultat exceptionnel (participation et intéressement)		
Résultat comptable	59 745	23 646

**18 – ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS**

<b>ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS</b>	<b>Montant</b>	<b>Impôt</b>
Provisions réglementées		
Autres : étalement PV lease-back		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS</b>		
Provisions non déductibles l'année de la dotation		
Amortissements réputés différés		
Déficits reportables		
Moins-values à long terme		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Estimation du montant de la dette future d'impôt</b>		

Le taux d'impôt sur les Sociétés retenu correspond à 28%.

**19 – OPTION POUR L'INTEGRATION FISCALE**

Existence d'une convention d'intégration fiscale entre la SAS MILER PARTICIPATIONS et ses filiales, les SAS ETS MILER, BARROISGAZ et CORNILLON.

**AUTRES INFORMATIONS**

**20 – ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITES**

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans la société à l'âge de la retraite, s'élèverait à 23 991 €.

Le pourcentage de probabilité de présence tient compte d'une rotation moyenne du personnel. L'âge de départ en retraite est retenu à 65 ans.

Le montant des droits est majoré de cotisations sociales estimées à 40 %.

Le taux de progression des salaires est de 1,5 % constant.

Le taux d'actualisation est de 1,04 %.

Les calculs ont été faits dans le respect des indemnités prévues par la convention collective dite « Commerce de gros ».

Table de mortalité utilisée est la INSEE 2010-2012.

**21 – ENGAGEMENTS FINANCIERS**

<b>Engagements donnés</b>	<b>Montant</b>
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions sur marchés	
Crédit-bail immobilier	
Crédit-bail mobilier	
Engagements en matière de pensions	23 991
Autres engagements donnés:	
<b>TOTAL</b>	<b>23 991</b>
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	

<b>Engagements reçus</b>	<b>Montant</b>
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

**22 – EFFECTIF MOYEN**

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés / Ouvriers	
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>

**23 – IDENTITE DE LA SOCIETE-MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE**

SAS MILER PARTICIPATIONS  
 ZAC de Salvanges  
 55 014 BAR LE DUC

**24 – TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS**

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	QP du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avais donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Resultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
<b>A – Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SAS ETS MILER	3 510 000	14 244 308	100	933 751	933 751			37 725 254	376 347	0
SAS BARROIS GAZ	10	883	100	1 440 001	0			0	248	0
SAS 2ED	100 000	1 357 683	90	2 837 700	2 837 700			12 131 374	227 042	0
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SCI DU MOULIN	230 124	31 913	33	90 000	90 000			41 711	32 275	0
<b>B – Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Les informations relatives aux filiales datent du 31 mars 2019 (sauf SCI du MOULIN : 31/12/2018).

**SA FIDUREX**

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale  
de NANCY

29, Boulevard de la Rochelle  
55000 BAR.LE.DUC

**SECEF**

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale  
de NANCY

3, Rue de Turique  
54000 NANCY

**S. A. S. MILER PARTICIPATIONS**

Capital : 141 312 €

**ZAC DE SALVANGES**

**SAVONNIERES DEVANT BAR 55000**

*RCS BAR LE DUC B 338 143 670*

**RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

\*\*\*\*\*

**Exercice clos le 31 Mars 2019**

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**

**FIDUREX**

Membre de la Compagnie Régionale de Nancy

29 boulevard de la Rochelle  
55000 BAR LE DUC

Société de Commissariat aux Comptes

**SECEF**

Membre de la Compagnie Régionale de Nancy

3 Rue de Turique  
54000 NANCY

Société de Commissariat aux Comptes

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

### **EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019**

#### **MILER PARTICIPATIONS**

Société par actions simplifiées au capital de 141 312€

Siège social : ZAC de Salvanges

55000 SAVONNIERES-DEVANT-BAR

RCS Bar-le-Duc B 338 143 670

A l'assemblée générale de la société MILER PARTICIPATIONS,

#### **I. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MILER PARTICIPATIONS relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **II. Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**III. Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La page 20 de l'annexe précise le montant de la dépréciation comptabilisée sur les titres de participation. Nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode retenue pour l'évaluation des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**IV. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

**V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Bar le Duc et Nancy, le 11 Septembre 2019

**Les Commissaires aux Comptes,**

  
**FIDUREX**  
*François PETITJEAN*

  
**SECEF**  
*Alain MIGOT*

**MILER PARTICIPATIONS**  
Société par actions simplifiées au capital de 141.312€  
Siège social : ZAC de Salvanges  
55000 SAVONNIERES-DEVANT-BAR  
RCS Bar-le-Duc B 338 143 670

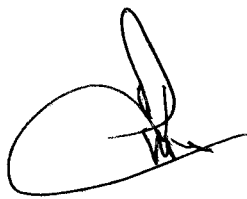
### **Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bar le Duc et Nancy, le 11 Septembre 2019

**Les Commissaires aux Comptes,**



**FIDUREX**  
*François PETITJEAN*



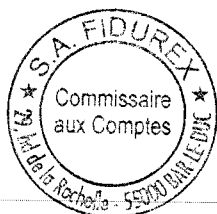
**SECEF**  
*Alain MIGOT*

## Bilan

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/03/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>Actif Immobilisé</b>						
Autres Participations	5 301 452	1 440 001	3 861 451	73,84	3 861 451	69,86
<b>TOTAL (I)</b>	<b>5 301 452</b>	<b>1 440 001</b>	<b>3 861 451</b>	73,84	<b>3 861 451</b>	69,86
<b>Actif circulant</b>						
Clients et comptes rattachés	135 209		135 209	2,58	74 974	1,36
Autres créances						
. Etat, impôts sur les bénéfices	209 644		209 644	4,00	254 075	4,60
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 611		3 611	0,07	13 201	0,24
. Autres	364 000		364 000	6,94	7 892	0,14
Valeurs mobilières de placement	600 000		600 000	11,44	1 300 000	23,52
Disponibilités	66 913		66 913	1,28	11 068	0,20
Charges constatées d'avance	2 920		2 920	0,06	4 431	0,08
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 382 297</b>		<b>1 382 297</b>	26,36	<b>1 665 640</b>	30,14
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>6 683 750</b>	<b>1 440 001</b>	<b>5 243 749</b>	100,00	<b>5 527 091</b>	100,00

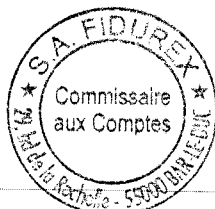


<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/03/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2018 (12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : )	141 312	2,69	141 312	2,56
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	47 543	0,91	47 543	0,86
Réserve légale	14 131	0,27	14 131	0,26
Autres réserves	1 865 755	35,58	1 865 755	33,76
Report à nouveau	557 035	10,62		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>36 099</b>	<b>0,69</b>	<b>557 035</b>	<b>10,08</b>
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 661 875</b>	<b>50,76</b>	<b>2 625 776</b>	<b>47,51</b>
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>Emprunts et dettes</b>				
. Emprunts	1 926 750	36,74	2 000 000	36,19
. Découverts, concours bancaires	193	0,00	646	0,01
Emprunts et dettes financières diverses				
. Associés	261 537	4,99	557 626	10,09
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 516	0,35	70 467	1,27
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	20 876	0,40	21 902	0,40
. Organismes sociaux	27 314	0,52	30 645	0,55
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 146	0,08	12 496	0,23
. Autres impôts, taxes et assimilés	6 205	0,12	1 534	0,03
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	200 000	3,81	200 000	3,62
Autres dettes	116 335	2,22	6 000	0,11
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>2 581 873</b>	<b>49,24</b>	<b>2 901 315</b>	<b>52,49</b>
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>5 243 749</b>	<b>100,00</b>	<b>5 527 091</b>	<b>100,00</b>



## Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT	du 01/04/2018 au 31/03/2019 (12 mois)		du 01/04/2017 au 31/03/2018 (12 mois)		du 01/04/2016 au 31/03/2017 (12 mois)		1 - 2	2 - 3
							en % col.2	en % col.3
Ventes de marchandises								
<i>Ventes de marchandises</i>								
Production vendue								
Prestations de services	619 628	100,00	618 178	100,00	555 630	100,00	0,23	11,26
Produits des activités annexes								
Production stockée								
Production immobilisée								
<i>Production</i>	<b>619 628</b>	100,00	<b>618 178</b>	100,00	<b>555 630</b>	100,00	0,23	11,26
<i>Production de l'exercice</i>	<b>619 628</b>	100,00	<b>618 178</b>	100,00	<b>555 630</b>	100,00	0,23	11,26
Achats de marchandises								
Variation de stock de marchandises								
<i>Consommation de marchandises</i>								
Achats de Matières premières & autres approvisionnements								
Variation de stock de matières premières								
<i>Consommation de matières premières</i>								
Sous traitance directe								
<i>Marge brute</i>	<b>619 628</b>	100,00	<b>618 178</b>	100,00	<b>555 630</b>	100,00	0,23	11,26
Matières consommables	7 676	1,24	7 266	1,18	5 298	0,95	5,64	37,15
Services extérieurs	27 641	4,46	27 945	4,52	20 860	3,75	-1,08	33,96
Autres Services extérieurs	25 340	4,09	60 502	9,79	15 836	2,85	-58,11	282,05
<i>Total</i>	<b>60 656</b>	9,79	<b>95 713</b>	15,48	<b>41 994</b>	7,56	-36,62	127,92
<i>Valeur ajoutée produite</i>	<b>558 972</b>	90,21	<b>522 465</b>	84,52	<b>513 636</b>	92,44	6,99	1,72
Subventions d'exploitation								
Impôts, taxes et versements assimilés	12 185	1,97	6 561	1,06	11 650	2,10	85,72	-43,67
Salaires et traitements	344 261	55,56	406 862	65,82	360 495	64,88	-15,38	12,86
Charges sociales	140 195	22,63	161 542	26,13	142 238	25,60	-13,20	13,57
<i>Excédent brut d'exploitation</i>	<b>62 331</b>	10,06	<b>-52 500</b>	-8,48	<b>-747</b>	-0,12	-218,72	N/S
Reprises / charges - transfert								
Autres produits	1	0,00	2	0,00	1	0,00	-49,99	100,00
Amortissements et provisions								
Autres charges	6 003	0,97	6 001	0,97	6 001	1,08	0,03	0,00
<i>Total</i>	<b>-6 002</b>	-0,96	<b>-6 000</b>	-0,96	<b>-6 000</b>	-1,07	0,03	0,00
<i>Résultat d'exploitation</i>	<b>56 328</b>	9,09	<b>-58 500</b>	-9,45	<b>-6 748</b>	-1,20	-196,28	766,92
Opérations en commun								
Produits financiers	7 203	1,16	614 543	99,41	27 136	4,88	-98,82	N/S
Charges financières	3 786	0,61	10 632	1,72	11 203	2,02	-64,38	-5,09
<i>Résultat financier</i>	<b>3 417</b>	0,55	<b>603 911</b>	97,69	<b>15 933</b>	2,87	-99,42	N/S
<i>Résultat courant avant impôts</i>	<b>59 745</b>	9,64	<b>545 412</b>	88,23	<b>9 185</b>	1,65	-89,04	N/S
Produits exceptionnels								
Charges exceptionnelles					45	0,01		100
<i>Résultat exceptionnel</i>					<b>-45</b>	-0,00		100
Participation des salariés								
Impôt sur les bénéfices	23 646	3,82	-11 623	-1,87	6 677	1,20	-303,43	-274,07
<i>Résultat de l'exercice</i>	<b>36 099</b>	5,83	<b>557 035</b>	90,11	<b>2 463</b>	0,44	-93,51	N/S



## ANNEXE LEGALE AUX COMPTES ANNUELS

### PREAMBULE

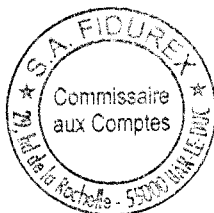
La société MILER PARTICIPATIONS est une société holding.

Le total du bilan de l'exercice clos au 31/03/2019 avant affectation du résultat est de 5 243 748,69 € et le résultat net est un bénéfice de 36 099,21 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le Président.



## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- les dispositions du règlement 2018-08 du 11 Décembre 2018 homologué par arrêté du 30 Décembre 2018 modifiant le règlement ANC relatif au plan comptable général
- les articles L 123-12 à L 123-28 du Code du Commerce
- les règlements CRC 2004-06 et 2002-10

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

### 1.1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations, après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus).

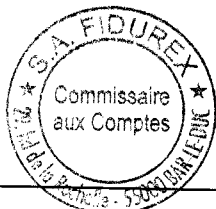
### 1.2 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### 1.3 – CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les produits et charges non facturés au 31 mars mais se rapportant à des prestations de l'exercice font l'objet d'une comptabilisation en factures à établir ou en factures à recevoir.

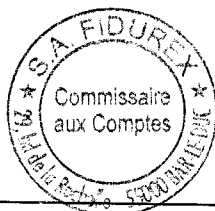


#### 1.4 – COMPTABILISATION ET PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement. Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La société a comptabilisé dans ses comptes au 31 mars un CICE de - 600 €. Le CICE a été comptabilisé en réduction des charges sociales comme l'autorise l'Autorité de Normalisation Comptable (note d'information du 28 février 2013).



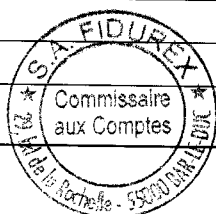


## NOTES SUR LE BILAN - ACTIF

## 4 – ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL</b>			
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	5 301 452		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
<b>TOTAL</b>	<b>5 301 452</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 301 452</b>		

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>				
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			5 301 452	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>			<b>5 301 452</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>5 301 452</b>	



## 5 – ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

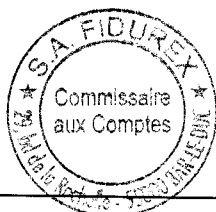
ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	135 209	135 209	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	209 644	209 644	
- T.V.A	3 611	3 611	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	360 773	360 773	
Débiteurs divers	3 227	3 227	
Charges constatées d'avance	2 920	2 920	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>715 384</b>	<b>715 384</b>	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

## 6 – PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	135 209
Autres créances (dont avoirs à recevoir : 0 €)	8 508
Disponibilités	1 330
<b>TOTAL</b>	<b>145 047</b>

## 7 – CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Charges
Charges d'exploitation	2 920
Charges financiers	
Charges exceptionnels	
<b>TOTAL</b>	<b>2 920</b>

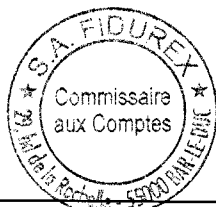




## 10 – ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL Provisions réglementées</b>				
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
<b>TOTAL Provisions</b>				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	1 440 001			1 440 001
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
<b>TOTAL Dépréciations</b>	1 440 001			1 440 001
<b>TOTAL GENERAL</b>	1 440 001			1 440 001
Dont dotations et reprises				
- d'exploitations				
- financières				
- exceptionnelles				

La provision de 1 440 001 € concerne une dépréciation des titres de participation de la SAS BARROISGAZ.

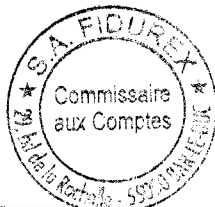


**11 – ETAT DES ECHEANCES DES DETTES**

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	193	193		
- plus d'un an	1 926 750	302 752	1 231 906	392 092
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	18 516	18 516		
Personnel et comptes rattachés	20 876	20 876		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 314	27 314		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	4 146	4 146		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	6 205	6 205		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	200 000	200 000		
Groupe et associés	261 537	261 537		
Autres dettes	116 335	116 335		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 581 873</b>	<b>957 875</b>	<b>1 231 906</b>	<b>392 092</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	73 371			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

**12 – CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR**

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	315
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 346
Dettes fiscales et sociales	30 157
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : 110 335 €)	116 335
<b>TOTAL</b>	<b>165 154</b>



## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

## 13 – VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	619 628
<b>TOTAL</b>	<b>619 628</b>

Répartition par marché géographique	Montant
France	619 628
<b>TOTAL</b>	<b>619 628</b>

## 14 – HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Honoraires figurant au compte de résultat	Montant HT
Honoraires de certification des comptes	3 800
Honoraires des autres services	
<b>TOTAL</b>	<b>3 800</b>

## 15 – REMUNERATION DES DIRIGEANTS

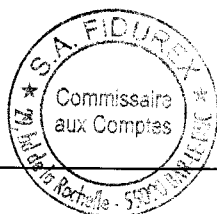
La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

## 16 – INCIDENCES DES EVALUATIONS DEROGATOIRES

	Montant
Résultat de l'exercice	36 099
Impôt sur les bénéfices	23 646
Résultat avant impôts	59 745
Variation des provisions réglementées :	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)	59 745

## 17 – VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	59 745	23 646
Résultat exceptionnel (participation et intéressement)		
Résultat comptable	59 745	23 646



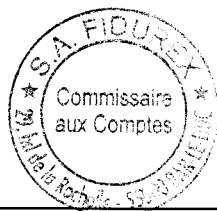
**18 – ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS**

<b>ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS</b>	<b>Montant</b>	<b>Impôt</b>
Provisions réglementées		
Autres : étalement PV lease-back		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS</b>		
Provisions non déductibles l'année de la dotation		
Amortissements réputés différés		
Déficits reportables		
Moins-values à long terme		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Estimation du montant de la dette future d'impôt</b>		

Le taux d'Impôt sur les Sociétés retenu correspond à 28%.

**19 – OPTION POUR L'INTEGRATION FISCALE**

Existence d'une convention d'intégration fiscale entre la SAS MILER PARTICIPATIONS et ses filiales, les SAS ETS MILER, BARROISGAZ et CORNILLON.



## AUTRES INFORMATIONS

## 20 – ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITES

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans la société à l'âge de la retraite, s'élèverait à 23 991 €.

Le pourcentage de probabilité de présence tient compte d'une rotation moyenne du personnel. L'âge de départ en retraite est retenu à 65 ans.

Le montant des droits est majoré de cotisations sociales estimées à 40 %.

Le taux de progression des salaires est de 1,5 % constant.

Le taux d'actualisation est de 1,04 %.

Les calculs ont été faits dans le respect des indemnités prévues par la convention collective dite « Commerce de gros ».

Table de mortalité utilisée est la INSEE 2010-2012.

## 21 – ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions sur marchés	
Crédit-bail immobilier	
Crédit-bail mobilier	
Engagements en matière de pensions	23 991
Autres engagements donnés:	
<b>TOTAL</b>	<b>23 991</b>
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	



22 – EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés / Ouvriers	
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>

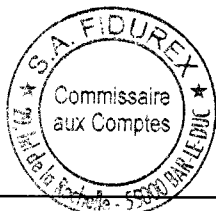
23 – IDENTITE DE LA SOCIETE-MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

SAS MILER PARTICIPATIONS  
 ZAC de Salvanges  
 55 014 BAR LE DUC

24 – TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	QP du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
<b>A – Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SAS ETS MILER	3 510 000	14 244 308	100	933 751	933 751			37 725 254	376 347	0
SAS BARROIS GAZ	10	883	100	1 440 001	0			0	248	0
SAS 2ED	100 000	1 357 683	90	2 837 700	2 837 700			12 131 374	227 042	0
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SCI DU MOULIN	230 124	31 913	33	90 000	90 000			41 711	32 275	0
<b>B – Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Les informations relatives aux filiales datent du 31 mars 2019 (sauf SCI du MOULIN : 31/12/2018).



**RAPPORT SPECIAL**

**FIDUREX**

Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Nancy  
29, Boulevard de la Rochelle  
55 000 BAR-LE-DUC

**SECEF**

Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Nancy  
3 Rue de Turique – BP 50350  
54000 NANCY

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019**

**MILER PARTICIPATIONS**

Société par actions simplifiées au capital de 141 312€  
Siège social : ZAC de Salvanges  
55000 SAVONNIERES-DEVANT-BAR  
RCS Bar-le-Duc B 338 143 670

A l'assemblée générale de la société MILER PARTICIPATIONS,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

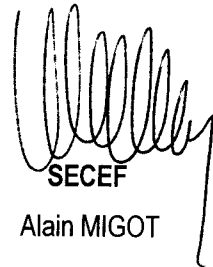
Fait à Nancy et Bar le Duc, le 11 Septembre 2019

Les commissaires aux comptes,



**FIDUREX**

François PETITJEAN



**SECEF**

Alain MIGOT

**Miler Participations**  
**SAS au capital de 141.312 €uros**  
**Siège social : Zone Commerciale de Salvanges**  
**Savonnières devant Bar (Meuse)**  
**338.143.670 RCS Bar-le-Duc**

---

**Exercice clos le 31 Mars 2019**

**Proposition d'affectation du résultat**

**Troisième résolution - Affectation du résultat**

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice, augmenté du report à nouveau créditeur, de la manière suivante :

**Origine**

- résultat de l'exercice : .....	36.099 €
- report à nouveau créditeur : .....	557.035 €

**Affectation**

- aux associés à titre de dividende, la somme de .....	100.000 €	
- le solde au report à nouveau, soit .....	493.134 €	
	-----	-----
<b>Total .....</b>	<b>593.134 €</b>	<b>593.134 €</b>

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte qu'au titre des trois exercices précédents, le montant global des dividendes distribués, le montant des revenus distribués éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts ainsi que celui des revenus distribués non éligibles à cette réfaction s'est élevé à :

Exercice clos	Dividende global distribué	Revenus distribués éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	Revenus distribués non éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du CGI
31/03/2016	203.136 €	203.136 €	0 €
31/03/2017	203.136 €	203.136 €	0 €
31/03/2018	0 €	0 €	0 €

**Adoption**

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par l'associée unique le 27 septembre 2019.

  
Pour copie conforme  
Le Président